

EXTRAIT du PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES			
Althen-des-Paluds - Monteux - Pernes-les-Fontaines			
Nombre de délégués en exercice	31	Absents représentés :	6
Présents	24	Absent non représenté :	1
VOTANTS			30

Le Conseil de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat » s'est réuni en séance publique au siège des Sorgues du Comtat à Monteux, le 19 Mai 2015, après convocation légale reçue le 13 Mai 2015, sous la présidence de M. Christian GROS, Président de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat ».

Etaient présents :

M. Henri BERNAL, M. Pascal BONNIN, Mme Jacqueline BOUYAC, M. Alain BRES, Mme Karine CANDALE, M. Didier CARLE, M. Jean-Claude DANY, Mme Evelyne ESPENON, Mme Maryline EYDOUX, M. Pierre GABERT, Mme Arlette GARFAGNINI, M. Robert IGOULEN, Mme Françoise LAFAURE, M. Bernard LE MEUR, M. Yannick LIBOUREL, Mme Nadia MARTINEZ, Mme Laurence MONTERDE, M. Michel MUS, Mme Nicole NEYRON, M. Claude PARENTI, M. Lucien STANZIONE, Mme Sylviane VERGIER, Mme Isabelle VINSTOCK.

Etaient Absents représentés :

Mme Sabine CHAUVET, (Pouvoir donné à Mme Françoise LAFAURE),
M. Thomas CONSTANTIN, (Pouvoir donné à M. Christian GROS),
Mme Annie GARNERO, (Pouvoir donné à M. Alain BRES),
Mme Annie MILLET, (Pouvoir donné à M. Michel MUS),
M. Christian SOLLIER, (Pouvoir donné à M. Pierre GABERT),
M. Michel TERRISSE, (Pouvoir donné à M. Bernard LEMEUR),

Etait Absent non représenté :

M. Rémy ARNAUD.

Il a été procédé conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil de la Communauté de Communes : Mme Karine CANDALE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Donné acte des décisions communautaires

Monsieur le Président informe l'Assemblée des dernières décisions qu'il a été amené à prendre, à savoir :

N°24 du 13/04/2015 : Signature d'un bail de courte durée pour la location d'un bâtiment industriel sur le site du Pérussier à Monteux d'une surface utile d'environ **28.50 m²** à la **SARL MONTEUX MEDICAL DIFFUSION M.M.D**, sise 213 Route de Monteux, Lieu-dit Plumanel, Rond-point de l'Amitié, 84200 CARPENTRAS (achat, vente, location, livraison de fauteuils roulants et matériel médical). Le présent contrat de location est un bail de courte durée de 36 mois, prenant effet à compter du **1^{er} mai 2015** et s'achevant au plus tard le **30 avril 2018**. Le loyer mensuel du bâtiment est fixé à **46.68 €HT, soit 56.02 €TTC**.

N°25 du 13/04/2015 : Signature d'un bail de courte durée pour la location d'un bâtiment industriel sur le site du Pérussier à Monteux d'une surface utile d'environ **128.40 m²** à la **SARL AXELLE**, sise 38 Cours Jean Jaurès, 84000 AVIGNON (stockage de matériel de Bar Brasserie). Le présent contrat de location est un bail de courte durée de 36 mois, prenant effet à compter du **1^{er} mai 2015** et s'achevant au plus tard le **30 avril 2018**. Le loyer mensuel du bâtiment est fixé à **420.68 €HT, soit 504.82 €TTC**.

Acte Exécutoire

Loi N° 82.213 du 2 Mars 1982

Loi N° 82.623 du 22 juillet 1982

Envoyé le :

Affiché le : 09/06/15

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
LES SORGUES DU COMTAT

N°26 du 21/04/2015 : Désignation de **Maître Patrice Cossalter, Avocat à la Cour**, pour défendre les intérêts de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat » devant le Tribunal Administratif de Nîmes. Requête présentée par Monsieur Romain KIHILI enregistrée le 24 février 2015 au Tribunal Administratif de Nîmes : Numéro Dossier 1500629-2

N°27 du 27/04/2015 : Attribution d'une subvention de **2 000,00 euros** au titre du dispositif départemental en faveur de l'habitat (PIG) à **Monsieur et Madame CAPODAGLI**, propriétaires occupants, pour des travaux de réhabilitation de leur logement situé 464 A Route de Pernes à MONTEUX (84170)

N°28 du 27/04/2015 : Attribution d'une subvention de **5 000.00 euros** au titre du dispositif départemental en faveur de l'habitat (PIG) à **Monsieur DEBIEUVRE, gérant de la SCI DRD**, propriétaire du logement actuellement vacant situé 195 Avenue Jean Althen à ALTHEN DES PALUDS (84210) en vue de travaux lourds de réhabilitation.

Le Conseil Communautaire,

Monsieur Christian GROS, Président, entendu,

Et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

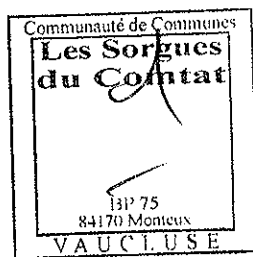
PREND ACTE des décisions que le Président a été amené à prendre.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour copie conforme.

Christian GROS

**Président de la Communauté de communes
Les Sorgues du Comtat**

Le Président,



Acte Exécutoire
Loi N° 82.213 du 2 Mars 1982
Loi N° 82.623 du 22 juillet 1982
Envoyé le :
Affiché le :